

REVUE  
DE LA  
**NUMISMATIQUE**  
**BELGE,**

PUBLIÉE SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ NUMISMATIQUE,  
PAR MM. R. CHALON ET CH. PIOT.

3<sup>e</sup> SÉRIE. — TOME III.



**BRUXELLES,**  
LIBRAIRIE POLYTECHNIQUE BELGE D'AUG. DECQ,  
9, RUE DE LA MADELEINE.

1859

## NUMISMATIQUE GAULOISE.

*Lettre à M. E. HUCHER, sur la numismatique gauloise.*



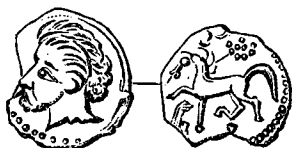
MONSIEUR ET TRÈS-HONORÉ CONFRÈRE,

J'ai reçu avec reconnaissance et lu avec un vif intérêt dans le deuxième numéro de la *Revue de la numismatique belge* de cette année, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser, contenant la description et la gravure de dix médailles gauloises anépigraphes de votre cabinet, encore inédites, et à peu près inconnues, si elles ne l'étaient même entièrement, jusques au moment où vous avez appelé sur elles leur attention. Ces types sont tous également bien dessinés et gravés dans votre publication ; mérite assez rare et qu'on ne saurait trop apprécier.

La monnaie d'argent, n° 10, que vous regardez avec raison comme gauloise, mais où en même temps, vous voyez une division d'un tétradrachme pannonien représentant une

tête d'Apollon laurée et au revers un Gaulois brandissant son épée haute dans la main gauche et opposant de la droite le long bouclier national aux coups d'un ennemi, me paraît très-remarquable sous le rapport du type du guerrier combattant.

M. Rollin m'a communiqué une anépigraphie, petit bronze, dont je joins ici l'empreinte



et qui me paraît être une variété de votre n° 9. Même rose au revers, et même attitude du quadrupède qui doit être aussi un griffon, si ce n'est pourtant, un cheval, car la mauvaise conservation du relief de la tête laisse la chose indécise et douteuse, au premier aspect. Je crois, du reste, la pièce inédite.

Je vous avouerai ici en toute franchise, mon cher et docte confrère, que je conçois quelques doutes sur la sincérité ou la réalité de l'obvers du type de votre joli n° 3 (or), charmante petite pièce rappelant dans toute sa pureté le style grec et dont le revers nous offre le bige macédonien et sous les pieds des chevaux un symbole obscur et compliqué sur la nature duquel vous voulez bien appeler mon attention et me demander mon avis. Vous avez cru y reconnaître deux tiges végétales unies ou liées ensemble, l'une figurant une fleur ou un fruit avec trois folioles,

l'autre un épi de blé, avec cette particularité bizarre qu'une épée sort de l'un des grains de l'épi. Symbole inconnu ou encore non observé, du moins avec les circonstances exactes où il se produit ici.

A ce sujet, je dois vous dire qu'ayant conféré de ce même symbole, tel qu'il vous a apparu, avec un de nos plus loyaux et savants numismates, également votre ami et le mien, nous n'avons pu y voir, d'une manière certaine, ni fruit rond, ni même la baie ou les folioles que vous avez cru y remarquer, et que ce fruit, à notre avis, pourrait bien n'être que le *sabot* d'un des coursiers du char.

La configuration et la présence de l'épée nous a semblé également douteuse; du reste, en ce qui me concerne personnellement, mon cher et bienveillant confrère, pour me servir d'une expression de Montaigne, je vous sou mets cette observation, *non comme bonne, mais comme mienne*.

Mais la pièce capitale de la planche jointe à votre lettre, et la plus intéressante, non-seulement comme type, mais aussi sous le rapport de la facture, est votre magnifique statère d'or qui y figure sous le n° 1, rang qui lui était bien légitimement acquis.

J'ai toujours porté, mon cher et honoré confrère, une attention toute particulière aux monuments de la numismatique gauloise armoricaine de la classe de votre curieuse anépigraphe dont, entre autres auteurs, MM. Lelewel, Lambert de Bayeux, Le Mière de Morlaix et vous, avez publié des produits remarquables.

On connaissait depuis longtemps d'autres médailles gauloises en or, en électrum, en billon où, comme sur votre beau statère, le *sus gallicus* était placé sur la tête triom-

phale de l'Apollon-Belenus. Sur d'autres monnaies armoricaines on avait également observé, ainsi que sur la vôtre, ces cordons perlés rattachant de petites têtes, où M. Lambert a vu des masques <sup>(1)</sup>, à celles du dieu ; elles sont au nombre de quatre sur votre exemplaire, mais, on ignorait encore, avant la gravure que vous en avez donnée, son revers, offrant un personnage dans un char, sonnante d'une espèce de trompe (sans doute, la *trompe gauloise*), et guidant un cheval androcéphale ayant lui-même à la bouche une tige mince et rigide terminée par un évasement, attribut qui vous paraît difficile à caractériser, mais où, selon vous, *les partisans de la pipe celtique*, découverte récente en numismatique, pourraient bien voir fonctionner un objet de nature à favoriser leur hypothèse.

Les sujets les plus graves offrent quelquefois leur côté plaisant, et chemin faisant, vous l'avez saisi avec bonheur, dans cette circonstance.

Du reste, mon cher confrère, *rien de nouveau sous le ciel* ; et si cette précieuse découverte de la pipe gauloise s'accréditait parmi nous, combien de *fumeurs*, amis de l'antiquité et de *ses us et coutumes*, ne seraient-ils pas heureux d'apprendre qu'ils n'ont fait jusqu'à ce jour que continuer, à leur insu, d'observer un usage sans doute, religieux et sacré, enseigné à leurs ancêtres par les druides, et qui le pratiquaient eux-mêmes avec amour !

« *Spectatum admissi, risum teneatis amici.* »

Mais, pour revenir à une idée plus grave et plus raison-

(1) *Essai sur la numismatique gauloise du nord-ouest de la France*, p. 426, nos 23-24, pl. IV.

nable sur le nom, la nature et la valeur de l'objet difficile à déterminer que tient à la bouche le cheval androcéphale de votre statère, je vous rappellerai l'explication proposée par Duchalais pour un attribut qui me paraît analogue à celui qui nous occupe, et placé dans une semblable position à l'obvers d'une pièce présumée de même origine que la vôtre. Voici sa définition : « Un symbole en forme d'un pétale de rose dont le centre serait évidé (1). »

L'étude de la numismatique gauloise présente un vaste champ à des études, à peine ébauchées encore, et dont les résultats font espérer des découvertes plus sérieuses et moins contestables que celle dont il vient d'être question.

Parmi les monuments de l'art monétaire des différents peuples de l'antiquité, je n'en connais pas qui offrent des attributs symboliques religieux, guerriers, astronomiques, artistiques, agricoles, etc., aussi nombreux et aussi variés que ceux provenant des produits du monnayage des habitants de la Gaule antérieure à l'occupation romaine, et plus particulièrement encore les médailles ou monnaies, la plupart anépigraphes ou muettes, connues et classées sous la dénomination *d'armoricaines*, catégorie à laquelle appartiennent vos deux superbes statères, n<sup>os</sup> 1 et 2.

Personne, assurément, ne sait mieux que vous, Monsieur et cher confrère, qu'un grand nombre des représentations typiques ou symboles figurés sur les pièces ainsi désignées, inconnus ou du moins expliqués, le plus souvent,

(1) *Description des monnaies gauloises de la bibliothèque. — Pièces imitées des statères macédoniens, etc.*, pp. 338-339, n<sup>os</sup> 799-xxix.

d'une manière très-systématique et hasardée, sont relatifs aux mystères de la religion et des croyances druidiques où tout est, pour nous, doute et problème, parce que tout y était oral et traditionnel. Le voile qui les couvre est aussi épais que celui dont s'enveloppait la déesse de Saïs.

Il vous appartient, toutefois, de le soulever, et l'heureux résultat de vos premiers efforts pour atteindre ce but, sont, dans mes prévisions, la garantie assurée des nouveaux succès qui vous attendent dans cette entreprise et doivent la couronner.

Au moment où je vous écris cette lettre, j'ai sous les yeux, mon cher confrère, un échantillon déjà connu, il est vrai, et plusieurs fois publié de cette gallo-armoricaine, mais qui m'a paru très-remarquable par la nature, l'agencement et le nombre des symboles ou attributs qu'il reproduit, quoique le travail de ce statère, dont il existe plusieurs variétés et différents modules en or et en électrum, soit moins soigné et moins habile que celui de votre n° 1, bien que conservant toujours ce caractère obligé et exécuté dans les mêmes conditions, dont l'artiste chez les Gaulois ne pouvait pas plus s'écarter que chez les Égyptiens, parce qu'il lui était traditionnellement imposé dans les deux nations par la classe sacerdotale et lettrée qui avait la direction et surveillait l'exécution du monnayage national comme des autres travaux artistiques.

En reproduisant ici cette pièce, mon cher confrère, et en répétant la description qui en a été donnée (1), je joindrai à son explication quelques notes qui y sont rela-

(1) *Voy. loco citato supra*, note 1, p. 300.

tives et dont certaines vous sont d'autant moins inconnues que vous pourrez y retrouver votre bien.

Voici donc son signalement d'après M. Ed. Lambert :

« Tête d'Apollon-Belenus, à gauche, avec une chevelure roulée en grosses boucles et entourage perlé, auquel est suspendu par derrière un petit masque de tête humaine; riche collier; croix à branches égales devant la face.

« *Rev.* Cheval androcéphale, lancé, à gauche; au-dessus, un oiseau (aigle ou épervier?), les ailes élevées; au-dessous, bœuf ou urus, à droite, avec un triangle dans les jambes; en avant, une croix disposée en sautoir et suspendue à un double cordon perlé ELEC. (poids, 128.52 gr., — découvert en nombre à Plounéour, près de Quimper, en 1835). »

Il est évident, mon cher confrère, que ce statère est le même que celui donné par Duchalais, description des médailles gauloises de la bibliothèque royale (aujourd'hui impériale) (1), mais, signalé d'après un exemplaire fruste et où, par suite de son état de dégradation, certains symboles devenaient indécis et confus. Ce qui lui a fait prendre pour un *animal indistinct*, et qui peut être un *cheval*, le bœuf que l'on remarque dans la partie inférieure du champ de notre *numme*, et de même, sur la tête de l'androcéphale, pour une sorte de *hache dont le tranchant serait à droite*, ce double cordon perlé disposé en sautoir, auquel

(1) *Description des monnaies gauloises, etc. Pièces imitées des statères macédoniens, etc.*, p. 340, n° 804-xxxix.



est suspendue une croix, dans l'explication de M. Lambert.

Du côté de l'avvers, M. Duchalais fait la remarque omise par l'auteur de *l'Essai sur la numismatique du nord-ouest de la France*, que, bien que la tête de l'Apollon soit présentée de profil, son œil y est vu de face, observation à laquelle les produits du monnayage gaulois donnent souvent lieu.

Je suis disposé, comme vous, mon cher confrère, à voir dans l'attitude de l'Apollon-Belenus de nos deux statères, et dans la nature des accessoires qui l'accompagnent, lesquels me paraissent être aussi de véritables trophées de victoire, l'indication et les témoignages d'une pompe triomphale.

Ces têtes qui se groupent autour de la sienne et qui s'y rattachent ne sont-elles pas celles de guerriers domptés dans une bataille, et dont il était d'usage que les vainqueurs ornassent leurs triomphes ou du moins leurs simulacres ?

Quant à l'instrument ou symbole en forme de croix, placé devant les lèvres de Belenus et qui figure une clef antique, je serais disposé à y voir une indication que la bouche de l'initié aux mystères druidiques doit être fermée, c'est-à-dire, que l'obligation du silence lui est imposée. Cette clef, selon Caylus, est le même instrument que le *Tau*, représenté sur les monuments égyptiens entre les mains d'Isis, d'Osiris et de leurs autres divinités, et que Visconti, sur la statue d'un prêtre égyptien du musée *Pio-Clementino*, t. II, pl. XVI, regarde comme le symbole de l'initiation de ce dernier.

L'androcéphale des monnaies gauloises qui occupe le

centre du revers de celle-ci, m'offre ce même quadrupède à double nature, moitié homme et moitié cheval, figuré chez les Grecs, sous la forme correspondante du Centaure. Celui de notre statère est surmonté par un immense oiseau aux ailes éployées et élevées qui, debout sur son dos, paraît le stimuler du bec et des ongles. Ne faut-il pas voir ici une allégorie, une allusion relative au guerrier gaulois sur le coursier avec lequel il fait corps, et conduit à la victoire par l'aigle qui la symbolise (1).

La croix (ou plutôt le signe qui lui est identique), de même forme que celle déjà décrite à l'avant et suspendue au cordon perlé en sautoir placé devant l'androcéphale, est sans doute, ici, une répétition de la première, mais dont l'intention se rapporte au monstre à face humaine. Ce symbole qui, plus tard, devait sauver le monde et devenir le signe de notre rédemption, se reproduit dans presque toutes les religions antérieures au christianisme, sans que les plus érudits puissent expliquer, aujourd'hui, avec certitude, le motif de sa présence dans les représentations hiératiques où elle figure.

Je terminerai cette lettre, Monsieur et honoré confrère, par quelques observations sur l'animal, bœuf, taureau, bison, urus, buffle, supporté, dans la partie inférieure du champ obvers, et sous les flancs de l'androcéphale, par une

(1) Comme sur plusieurs autres médailles gauloises faisant complément à ce tableau de la victoire, l'individu qu'on voit renversé et étendu sous les pieds de l'androcéphale qui semble le fouler aux pieds, doit figurer, sans doute, l'ennemi abattu qui fait le sujet de ce triomphe. J'avoue que je ne saurais préférer à cette explication, celle du thème astronomique, proposée par mon savant confrère, M. Lambert.

armature ou douille, en forme de triangle ou de delta, appareil tout à fait semblable à celui du *cheval-enseigne* de certaines médailles gauloises que j'ai eu à décrire<sup>(1)</sup>; mais, je dirai d'abord que le quadrupède qui nous occupe, paraît être un taureau, plutôt que tout autre individu de la race bovine et des espèces analogues.

« Le culte du taureau, dit M. Ed. Lambert<sup>(2)</sup>, a certainement existé chez les Celtes, nous en avons la preuve par le témoignage de Plutarque qui rapporte que l'armée composée d'Ambrons; de Teutons et de Cimbres, qui, sous le consulat de Marius, accordèrent une capitulation aux Romains qui avaient défendu courageusement le fort placé à l'extrémité du pont de l'Adige, jurèrent d'observer loyalement les conditions du traité *par leur taureau d'airain*. Ce taureau jouissait d'une grande vénération parmi ces peuples; après leur défaite, le consul *Catulus* le fit porter dans sa maison, comme un trophée et une marque éclatante de sa victoire<sup>(3)</sup>. »

(1) *Revue numismatique française*, t. I de la nouvelle série, pp. 445-456. *Du cheval-enseigne sur les médailles gauloises et particulièrement sur celles de l'Aquitaine*.

(2) *Voy. loco citato supra*, notes 1 et 3, p. 404.

(3) Nous ne saurions voir, néanmoins, dans le taureau dont il est ici question et que nous venons de mentionner plus haut comme étant placé sur un support ou une estrade, que l'on remarque sur le revers de certaines médailles gauloises, et particulièrement sur notre statère, *une enseigne militaire*, proprement dite, pareille à celle du cheval et du *sus gallicus*, mais bien un symbole, un simulacre sacré appartenant au culte et aux croyances druidiques dans les cérémonies et les solennités religieuses et même à la tête des armées comme un *Palladium*, et l'arche sainte des Hébreux où étaient aussi figurées des têtes de bœuf ou de taureau.

Du reste, l'on connaît le rôle que *Taurus*, le taureau céleste ou astronomique, constellé, joue dans toutes les cosmogonies et les simulacres des religions de l'antiquité païenne, comme chef des signes du zodiaque et répondant à l'équinoxe du printemps, avant que le bélier (*aries*) ne lui eût succédé à ce titre et n'eût pris sa place dans les mêmes représentations hiératiques.

De ce que l'on vient de dire, mon cher confrère, ne peut-on pas conjecturer avec vraisemblance que l'ensemble des allégories et des symboles figurés au revers de notre armoricaine, offre le tableau des travaux quotidiens qui remplissaient la vie entière d'un Gaulois partagé entre les observances de la religion dont le silence était une des obligations, les soins de l'agriculture auxquels les labours du taureau s'associaient, ceux de la guerre caractérisée par le cheval à face humaine, l'image de l'homme équestre ou cavalcadour que l'oiseau symbole de la vitesse et du courage en stimulant sa course, conduisait à la victoire ?

Votre tout dévoué et affectionné confrère,

B<sup>on</sup> CHAUDRUC DE CRAZANNES.

---